

Nantes, le 9 octobre 2024

## Trophées des Epl 2024 : 5 initiatives territoriales innovantes valorisées par le jury

Le jury indépendant présidé par Sophie Errante, Députée de Loire-Atlantique, a désigné ce mercredi 9 octobre les lauréats de l'édition 2024 des Trophées des Epl, lors du congrès national de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) qui se déroule à la Cité des Congrès de Nantes. Les Epl en lice étaient réparties dans quatre catégories : **Attractivité des territoires**, **Bâtiment durable**, **Services au public** et **Ville de demain - ville intelligente**. Un **coup de cœur du jury** a également été décerné. Les Trophées des Epl sont un concours valorisant les actions significatives en matière de performance économique, sociale et environnementale.

La catégorie **Attractivité du territoire** favorise la création ou le redéploiement d'activités économiques. Sont notamment concernés les actions de promotion et de valorisation d'un territoire, le développement touristique et des événements d'affaires, la gestion des ports et aéroports, les zones d'activité, l'immobilier d'entreprise, les communications électroniques, les marchés d'intérêt national, etc. **La Société du marché d'intérêt national de Montpellier, Somimon - Mercadis s'est distinguée plus particulièrement dans cette catégorie, avec l'extension du pôle de transformation alimentaire du MIN de Montpellier**, projet majeur pour la transition écologique et solidaire et la lutte contre la précarité alimentaire. [Découvrez le projet de l'Epl.](#)

La catégorie **Bâtiment durable** valorise toute opération de construction de logements à basse consommation d'énergie, bénéficiant d'une conception bioclimatique et d'un choix de matériaux respectueux de la santé, ainsi que de la préservation des ressources naturelles. Cette année c'est la **Sem pour la rénovation énergétique des logements, Centre-Val de Loire Énergies** qui remporte ce trophée pour sa mission de promotion envers les rénovations énergétiques dans la région Centre-Val de Loire, ciblant les propriétaires et les copropriétés. [Découvrez le projet de l'Epl.](#)

La troisième catégorie s'intitule **Service au public** et récompense toute action ou opération visant à accompagner et faciliter la vie quotidienne des citoyens. Sont notamment concernés les équipements publics, les déplacements (transport, stationnement, circulation), l'énergie, l'eau, la culture, les services en direction de la petite enfance, les maisons d'accueil pour personnes âgées dépendantes, les actions sociales, les pompes funèbres... La Sem distinguée dans cette catégorie est **Loire Océan Développement** pour la construction des maisons de santé pluriprofessionnelles de Bellevue et Nantes Nord. [Découvrez le projet de l'Epl.](#)

La catégorie **Ville de demain - ville intelligente** honore les opérations d'aménagement, telles que les opérations de restructuration de quartiers ou de gestion urbaine de proximité, de traitement des friches industrielles, de déploiement de réseaux numériques spécifiques, de mise en place de solutions de mobilité « douces »... La **Spl Chartres aménagement** a été saluée grâce au Pôle Gare, un projet qui vise à la fois à faciliter les déplacements modaux, à dynamiser l'attractivité économique du quartier, à équiper le territoire d'un équipement culturel et sportif (le Colisée) et à construire un nouveau quartier autour des projets immobiliers. [Découvrez le projet de l'Epl.](#)

La **Spl Nautisme Mer Développement Port-Saint-Louis Provence** a obtenu, quant à elle, le **coup de cœur du jury**, mettant à l'honneur le Parc intergénérationnel bordant la panne catamaran. [Découvrez le projet de l'Epl.](#)

- En France, 1 442 Epl produisent un CA annuel de 19,36 Md€ et emploient 65 210 personnes
- 5 Trophées décernés
- Prochain congrès du 14 au 16 octobre 2025 à Montpellier

EN BREF

### Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 442 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur [lesepl.fr](http://lesepl.fr)



Contact presse  
Violaine Hacke, attachée de presse  
06 28 47 53 55  
[violainehacke@gmail.com](mailto:violainehacke@gmail.com)

Contact FedEpl  
Cécile Consigny, chargée de communication  
01 53 32 22 07 - 06 87 50 96 90  
[c.consigny@lesepl.fr](mailto:c.consigny@lesepl.fr)